

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Marché des producteurs, artisans et créateurs locaux

KHRÔMA FESTIVAL TENAY - 12 et 13 septembre 2026

- Le marché se tiendra dans le centre de Tenay.
- L'installation des exposants se fera de 8 h à 10 h 30 le samedi et de 7 h à 9 h 30 le dimanche.
- Les emplacements seront attribués par les organisateurs.
- Le stationnement des véhicules se fera obligatoirement à l'extérieur du marché sur un parking dédié. Le marché ne sera pas accessible en voiture le samedi soir.
- Présence obligatoire des exposants sur leur stand de 11 h à 18 h 30 le samedi et de 10 h à 17 h le dimanche. Possibilité de garder le stand « ouvert » jusqu'à 23 h le samedi.
- Le tarif par emplacement de 3 mètres est fixé à 60 € le week-end entier et 40 € un jour.
- Les emplacements sont nus et en extérieur : les exposants doivent apporter leur matériel d'exposition, tables, chaises, parasol, rallonges électriques...
- Les emplacements devront être restitués en parfait état de propreté.
- Un gardiennage sera assuré par une société de sécurité de 23 h le samedi, à 8 h 30 le dimanche (sur la place uniquement).
- L'exposant doit respecter les conditions d'hygiène, de sécurité et les obligations imposées par la législation du travail et les produits commercialisés doivent être conformes à la réglementation en vigueur applicable aux produits des secteurs d'activités concernés.
- La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol et/ou de détérioration des produits de l'exposant.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le marché en cas de météo défavorable ou en raison de décisions gouvernementales. Une annulation du marché par les organisateurs donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription.
- Les exposants doivent être en mesure de présenter une assurance en cours de validité couvrant les activités objet du présent marché.

ENGAGEMENT DE L'EXPOSANT

A transmettre uniquement si votre candidature est retenue

Je soussigné(e) : Nom : _____ Prénom : _____

Nom de la structure : _____

Compagnie d'assurance : _____ Numéro de police : _____

déclare avoir pris connaissance des conditions de participation au marché des producteurs, artisans et créateurs locaux du Khrôma Festival 2026 de Tenay (01230) et m'engage à les respecter.

J'accompagne cet engagement de mon règlement d'un montant de _____ euros :

☐ Chèque à l'ordre de « Tenay en Couleurs » - *Merci d'indiquer obligatoirement au dos du chèque la référence : « Nom de votre entité + Marché 26 »*

☐ Virement – *Merci d'indiquer obligatoirement la référence « Nom de votre entité + Marché 26 »*

A _____ Le _____ Signature : _____

FICHE D'INSCRIPTION

Marché des producteurs, artisans et créateurs locaux

KHRÔMA FESTIVAL TENAY
12 et 13 septembre 2026

Pour candidater par email ou par courrier, merci de retourner cette fiche à :

marche@khroma-festival.fr

ou

Tenay en Couleurs - c/o Mairie - Place de la Mairie 01230 Tenay

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de la structure : _____

Spécialité : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Adresse postale : _____

Site internet : _____

Participation souhaitée :

Tout le week-end ☐

Samedi uniquement ☐

Dimanche uniquement ☐

 *Priorité donnée aux exposants présents tout le week-end*

Nombre de stands souhaités (1 stand = 3 mètres max.) :

1 stand ☐

2 stands ☐

3 stands ☐

Branchement électrique nécessaire : Oui ☐ Non ☐

Si oui, puissance souhaitée et type d'appareils : _____

Frais de participation (à transmettre uniquement si votre candidature est retenue) :

Tout le week-end : 60 € le stand (3 mètres)

Samedi ou dimanche : 40 € le stand (3 mètres)

Règlement par chèque à l'ordre de « Tenay en Couleurs » ou par virement (RIB transmis ultérieurement)